



## 2 questions à...

**Alexandre LE CUNFF,**

chef de projet au Service d'Ingénierie Routière de Rennes (SIR)

### En quoi consiste le défrichage doux ?

Cette technique de défrichage est utilisée sur les zones où vivent des espèces protégées, qu'il s'agisse d'oiseaux, de reptiles ou d'amphibiens. On utilise exclusivement des outils portés à la main (débroussailleuse, tronçonneuse), pour ne pas risquer de les écraser. Sur le chantier de la RN164, des couleuvres à collier ont été repérées dans un boisement, ainsi que des lézards des murailles sur plusieurs talus. Nous avons opéré un défrichage doux sur ces zones cet hiver mais, au printemps, les couleuvres vont sortir de terre : nous capturerons celles qui restent et les déplacerons vers les zones humides prévues pour les accueillir. Puis nous procéderons au dessouchage, fin mai 2015, une fois les couleuvres déplacées.



### Pouvez-vous revenir sur les aménagements des zones humides ?

Sur cette section du chantier, trois zones ont été aménagées dès cet hiver pour compenser les impacts liés à la réalisation de la 2x2 voies. L'objectif est de maintenir les possibilités d'expansion des crues et de restaurer les caractéristiques des zones humides : épuration, développement d'une faune et d'une flore spécifiques. Par exemple, sur la zone humide de l'aire des Lauriers, nous avons remis à ciel ouvert le ruisseau du Pont de Mée et lui avons redonné des méandres. Nous avons créé un lit mineur ainsi qu'un lit moyen, qui sera inondé lors des crues du ruisseau. Au fond du cours d'eau, différents substrats ont été placés (gravier, pierres, cailloux) pour favoriser l'alternance entre eaux calmes et eaux vives. Nous avons également aménagé une mare et deux buttes de terre destinées au repos des reptiles. Par ailleurs, un suivi de l'efficacité des mesures compensatoires mises en œuvre sera assuré pendant cinq années.



### LE CALENDRIER DES TRAVAUX

#### Janvier 2014 > été 2015

Rétablissement des voies coupées (chemin rural n°100, voies communales de la Lande Josse, de Saint-Onen et n°13), aménagement des zones humides.

#### Décembre 2014 > automne 2015

Construction de l'ouvrage au-dessus des voies ferrées et de l'ouvrage de franchissement du Garun.

#### Automne 2015 > début 2017

Réalisation des terrassements, assainissement et chaussées, y compris passage « grande faune » et boviduc.

#### Premier semestre 2017

Mise en œuvre des équipements, réalisation de la bretelle de sortie RN12 vers la RN164 et remise en état de l'ouvrage au-dessus de la RN12.

#### Mars et Juillet 2017

Mise en service en deux temps (suivant le sens de circulation).

#### Mi-2017 > printemps 2018

Finitions, démolition de la RN164 actuelle dans la traversée de la vallée du Garun, raccordement définitif du CR100, aménagements paysagers.

### VOUS INFORMER SUR LE PROJET

Vous souhaitez suivre l'avancée des travaux du chantier de Saint-Méen en particulier ou de la RN164 en général ? Vous voulez nous contacter ? Rendez vous sur le site de la DREAL Bretagne : [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr) et cliquez sur l'onglet « infrastructures, sécurité, transports ».

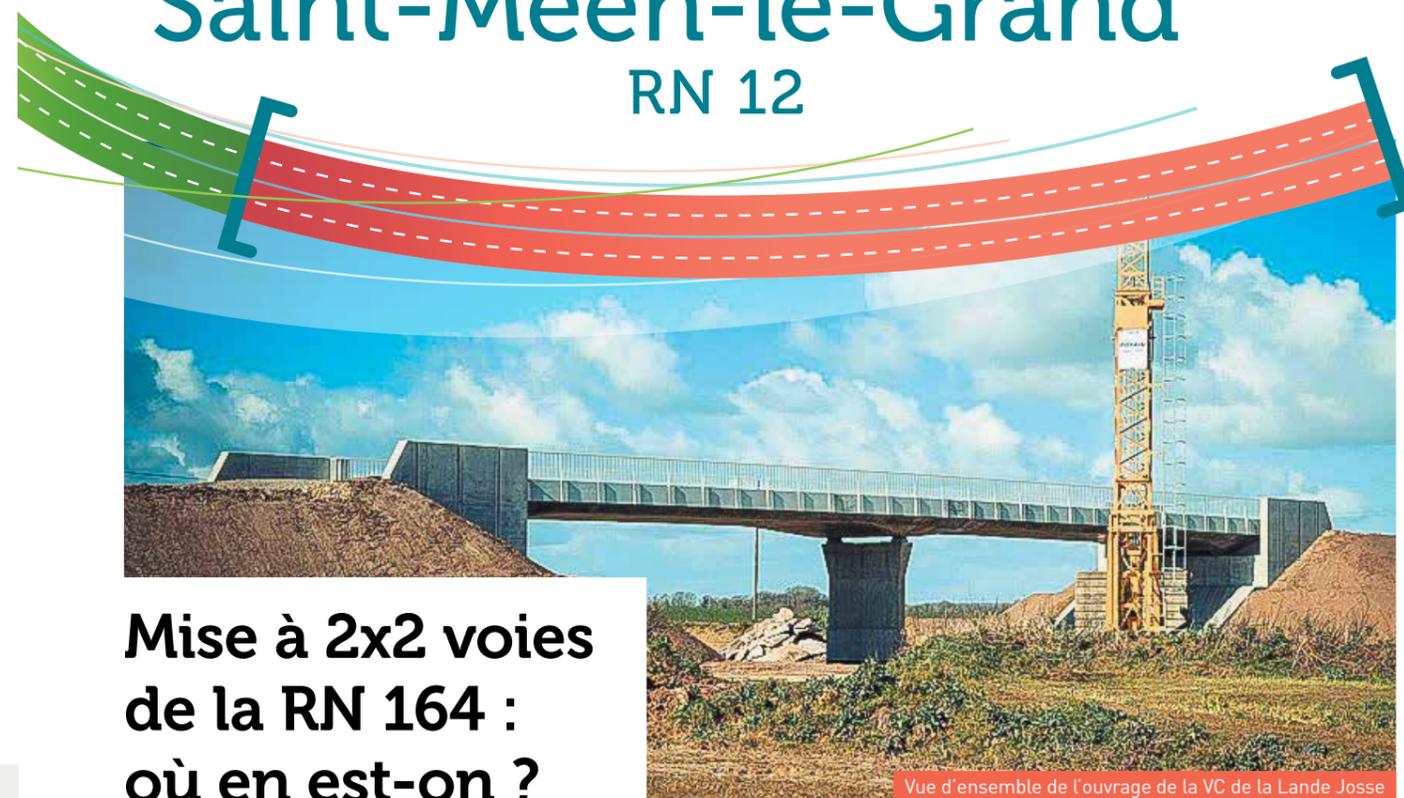
Vous voulez connaître les conditions de circulation sur la RN164 ? Le site de la DIRO (Direction interdépartementale des routes de l'Ouest) vous fournit toutes les informations : [www.enroute.ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.enroute.ouest.developpement-durable.gouv.fr)

Cette lettre d'information, publiée par la DREAL Bretagne, a été réalisée avec le concours des services de la DREAL, du SIR de Rennes de la DIR Ouest et du Bureau d'études SCE de Nantes.  
Conception, rédaction et réalisation : Sennse.  
Crédits photographiques : DREAL Bretagne, Shutterstock.

sennse - 10614

# LettreInfo <sup>MAI 2015</sup> [N°2]

## Liaison [RN 164] Saint-Méen-le-Grand RN 12



Vue d'ensemble de l'ouvrage de la VC de la Lande Josse

### Mise à 2x2 voies de la RN 164 : où en est-on ?

La mise à 2x2 voies de la RN164 entre Châteaulin et Montauban-de-Bretagne est un objectif majeur pour le territoire breton. Ce projet dynamisera l'économie régionale, tout en améliorant la sécurité et le confort des usagers. Cette Lettre Info vous informe de l'avancement des travaux sur la section comprise entre Saint-Méen-le-Grand et la RN12.

Ce deuxième numéro fait un tour d'horizon sur les étapes passées et à venir. Le lancement de la construction des ouvrages d'art qui permettent de rétablir trois voies communales, le rétablissement du CR100 et l'aménagement de trois zones humides ont été effectués en 2014. Le défrichage de l'ensemble de la section est en cours et la réalisation des ponts respectivement situés au-dessus des voies SNCF et du ruisseau du Garun a démarré fin 2014 - début 2015.

A l'automne 2015, le marché de réalisation des terrassements, de l'assainissement et des chaussées sera engagé. Deux ouvrages d'art supplémentaires - un boviduc et un passage grande faune - seront réalisés dans ce cadre.

Dans un contexte budgétaire contraint, l'inscription de cette opération au Contrat de Plan État-Région 2015-2020 et les priorités données par le Pacte d'Avenir pour la Bretagne ont permis d'obtenir début 2015 les crédits pour lancer le principal marché, celui des terrassements, assainissement et chaussées. La mise en service de cette section est désormais programmée pour la mi-2017.

### LA RN EN CHIFFRES

**5,4 km :**

c'est la longueur du tronçon concerné par cette phase 2.

Sur cette section, **9 ouvrages d'art** seront réalisés.

Le montant des travaux s'élève à

**34,8 M€**

L'État et la Région Bretagne en financent chacun

**50 %.**



# Les travaux en un coup d'œil

Cette carte détaille l'ensemble des ouvrages d'art et des aménagements environnementaux. Vous y retrouvez les emplacements précis complétés par un descriptif des travaux et leur planning de mise en service.

## (MIS EN SERVICE)

**1 Rétablissement du CR100.** L'ouvrage d'art est terminé et le CR100 passe depuis la mi-janvier 2015 sous ce nouveau pont.



**2 Rétablissement de la Voie Communale (VC) 13 : mise en service prévue au printemps 2015.** Construction d'un passage supérieur au-dessus de la future 2x2 voies et d'un boviduc sous la VC13.



**3 Rétablissement de la Voie Communale (VC) de la Lande Josse : mise en service prévue au printemps 2015.** Construction d'un passage supérieur au-dessus de la future 2x2 voies.

## (EN COURS)

**4 Rétablissement de la Voie Communale (VC) de Saint-Onen : mise en service prévue pour l'été 2015.** Construction d'un passage supérieur au-dessus de la future 2x2 voies. La construction de cet ouvrage d'art a nécessité un travail préalable de tassement du sol, qui n'était pas assez stable dans cette zone.



**5 Réalisation du Passage Inférieur du ruisseau du Garun : mise en service prévue pour la fin 2015.** La future 2x2 voies doit franchir le Garun, passant sous chacune des bretelles de raccordement à la RN12. Pour réaliser ces ouvrages d'art, le cours du Garun a été dévié sur une centaine de mètres fin décembre 2014. Une pêche de sauvegarde préalable a eu lieu pour capturer les poissons et les déverser en aval des travaux.



**6 Construction du Passage Inférieur SNCF : mise en service prévue pour l'automne 2015.** Cet ouvrage d'art assurera le franchissement des voies SNCF Rennes-Brest par la 2x2 voies. La SNCF a effectué des travaux préalables au 2<sup>ème</sup> semestre 2014, pour notamment déplacer des caténaires. Il sera parfois nécessaire de travailler de nuit, lorsque les trains ne circuleront pas. Dans un second temps, les écrans anti-bruit prévus de part et d'autre du pont seront réalisés.

## (À VENIR)

**7 Réalisation d'un Passage Supérieur Grande Faune.** A l'automne 2015, ce passage sera construit au-dessus de la future 2x2 voies pour permettre la continuité de circulation de la faune.

**8 Réalisation d'un boviduc** sous la 2x2 voies. La construction de ce boviduc démarra également à l'automne 2015. Celui-ci vise à compenser l'impact de la 2x2 voies sur l'exploitation agricole riveraine en permettant un déplacement de part et d'autre de la future 2x2 voies.

## TERRASSEMENTS, ASSAINISSEMENT, CHAUSSÉES

Le principal marché de travaux sera engagé à l'automne 2015. Il concerne la réalisation de la 2x2 voies proprement dite : terrassements, chaussées, assainissement (bassins de traitement des eaux...), merlons anti-bruit, etc.

## ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

Début 2017, la mise en place des équipements (peinture, panneaux de signalisation, glissières,...) sera engagée.

Après la mise en service, la RN164 actuelle sera démolie dans la traversée de la vallée du Garun, le CR100 sera raccordé à l'actuelle RN164 en provenance de St-Méen dans sa configuration définitive. Enfin, les aménagements paysagers seront réalisés.

### LÉGENDES :

Le chantier de défrichement concerne l'ensemble des 5,4 km de la section. Il a eu lieu au premier trimestre 2015.

- zones humides aménagées
- ligne SNCF
- tracé de la nouvelle RN 164
- ruisseaux
- rétablissements et voies latérales
- zones de défrichement doux (voir explications page 4)

